



## **AVIS D'INFORMATION**

**Marseille le 26 février 2021**

### **Consultation 2020\_50001\_0044 : Travaux de modernisation du stade Saint-Henri – Marseille 16ème – 9 lots**

#### **Question 1 posée le 24/02/2021 :**

CCTP lot 2 une couche de souplesse coulée en place de 20 mm d'épaisseur est demandée. Ce système est très restrictif et n'assure pas l'égalité de traitement des candidats. Est-il possible de répondre avec une couche de sous-couche préfabriquée ?

#### **Réponse à la question 1 :**

Le CCTP lot 2 indique au § II.3.1.2 – CARACTERISTIQUE DE LA COUCHE DE SOUPLESSE

« L'entrepreneur proposera une couche de souplesse > 20 mm d'épaisseur. Elle sera coulée en place ou préfabriquée. »

Il est donc effectivement possible de répondre avec une couche de sous-couche préfabriquée.